

La synodalité : Participation

Une Eglise synodale est une Eglise de participation et de coresponsabilité. Dans l'exercice de la synodalité, l'Église est appelée à coordonner la participation de tous, selon la vocation de chacun, avec l'autorité conférée par le Christ au collège des évêques, avec le pape à sa tête.

La participation se fonde sur le fait que tous les fidèles sont habilités et appelés à mettre au service les uns des autres les dons respectifs reçus du Saint-Esprit. L'autorité des pasteurs est un don spécifique de l'Esprit du Christ-Tête pour l'édification de tout le Corps ; ce n'est pas une fonction déléguée par le peuple, ni représentative de celui-ci... CTI n°67 la synodalité dans...

Dans l'Église synodale, la communauté tout entière, dans la libre et riche diversité de ses membres, est convoquée pour prier, écouter, analyser, dialoguer, discerner et conseiller afin de prendre des décisions pastorales plus conformes à la volonté de Dieu. Pour arriver à formuler leurs propres décisions, les pasteurs doivent donc écouter avec attention les vœux des fidèles. CTI n°68 la synodalité ...

Il n'y a pas d'extériorité ni de séparation entre la communauté et ses pasteurs -qui sont appelés à agir au nom de l'unique Pasteur -, mais distinction des tâches dans la réciprocité de la communion...

L'élaboration est une tâche synodale ; la décision est une responsabilité ministérielle. Un exercice adéquat de la synodalité doit contribuer à mieux articuler le ministère de l'exercice personnel et collégial de l'autorité apostolique avec l'exercice synodal du discernement de la part de la communauté. CTI n°69 La synodalité dans...

La synodalité désigne avant tout le style particulier qui détermine la vie et la mission de l'Église dont il exprime la nature comme le fait de cheminer ensemble et de se réunir en assemblée du Peuple de Dieu convoquée par le Seigneur Jésus dans la force du Saint Esprit pour annoncer l'Évangile. La synodalité doit s'exprimer dans la façon ordinaire de vivre et d'œuvrer de l'Église. Ce *modus vivendi et operandi* se réalise à travers l'écoute communautaire de la Parole et la célébration de l'Eucharistie, la fraternité de la communion et la responsabilité partagée, et la participation de tout le Peuple de Dieu, à ses différents niveaux et dans la distinction des divers ministères et rôles, à la vie et à la mission de l'Église.

La synodalité désigne en outre les structures et les processus ecclésiaux dans lesquels la nature synodale de l'Église s'exprime au niveau institutionnel...

La synodalité désigne enfin la réalisation ponctuelle des événements synodaux... CTI n°70 La synodalité

« Cette perspective de communion est étroitement liée à la capacité de la communauté chrétienne de donner une place à tous les dons de l'Esprit. L'unité de l'Église n'est pas uniformité, mais intégration organique des légitimes diversités. C'est la réalité des nombreux membres réunis en un seul corps, l'unique Corps du Christ (cf. 1Co12,12). Il est donc nécessaire que l'Église du troisième millénaire stimule tous les baptisés et les confirmés à prendre conscience de leur responsabilité active dans la vie ecclésiale. A côté du ministère ordonné, d'autres ministères, institués ou simplement reconnus, peuvent fleurir au bénéfice de toute la communauté, la soutenant dans ses multiples besoins : de la catéchèse à l'animation liturgique, de l'éducation des jeunes aux expressions les plus diverses de la charité »

« Dans ce contexte, toutes les autres vocations (autres qu'ordonnées), enracinées en définitive dans la richesse de la vie nouvelle reçue dans le sacrement du Baptême, prennent aussi leur propre relief. En particulier, il faudra découvrir toujours mieux la vocation qui est propre aux laïcs, appelés comme tels à « chercher le Royaume de Dieu en gérant les affaires temporelles et en les ordonnant selon Dieu », et aussi à assumer leur part de la mission dans l'Église et dans le monde par leurs activités en vue d'assurer l'évangélisation et la sanctification des hommes » (NMI 46)

« Une attention spéciale doit être portée à la pastorale de la famille.... Les familles elles-mêmes doivent être toujours plus conscientes de l'attention due à leurs enfants et se faire les sujets actifs d'une présence ecclésiale et sociale efficace pour la sauvegarde de leurs droits » (NMI 47)

« A partir de la communion intra-ecclésiale, la charité s'ouvre par nature au service universel, nous lançant dans l'engagement d'un amour actif et concret envers tout être humain. C'est un domaine qui qualifie de manière tout aussi décisive la vie chrétienne, le style ecclésial et les programmes pastoraux... Si nous sommes vraiment repartis de la contemplation du Christ, nous devons savoir le découvrir surtout dans le visage de ceux auxquels il a voulu lui-même s'identifier : « j'avais faim... (Mt 25,35-36) ». Cette page n'est pas une simple invitation à la charité ; c'est une page de christologie qui projette un rayon de lumière sur le mystère du Christ. C'est sur cette page, tout autant que sur son orthodoxie, que l'Église mesure sa fidélité d'Épouse du Christ » (NMI 49)

« Le tableau de la pauvreté peut être étendu indéfiniment, si nous ajoutons les nouvelles pauvretés aux anciennes... Les chrétiens qui regardent ce tableau doivent apprendre à faire un acte de foi dans le Christ et à déchiffrer l'appel qu'il lance à partir de ce monde de la pauvreté... Pour cela, nous devons faire en sorte que, dans toutes les communautés chrétiennes, les pauvres se sentent « chez eux » ... » (NMI 50)

« Il est clair que tout cela devra être réalisé selon un style spécifiquement chrétien ; ce sont surtout les laïcs qui seront présents dans ces tâches, afin de réaliser leur vocation propre, sans jamais céder à la tentation de réduire les communautés chrétiennes à des services sociaux.... Ce versant éthique et social constitue une dimension absolument nécessaire du témoignage chrétien : on doit repousser toute tentation d'une spiritualité intimiste et individualiste, qui s'harmoniserait mal avec les exigences de la charité, pas plus qu'avec la « logique » de l'Incarnation et, en définitive, avec la tension eschatologique du christianisme... » (NMI 52)

Pour travailler

- Notre communauté laisse-t-elle de la place à tous ? Les services rendus deviennent parfois une propriété, empêchant d'autres de rendre un service.
- Comment discerner les appels de l'Esprit à travers les désirs, les propositions de membres de la communauté ? En particulier de personnes qui arrivent, avec une expérience, un charisme, un appel non encore en œuvre dans notre communauté.
- Le fonctionnement de la paroisse n'est pas immuable. Faut-il chercher des remplaçants à ceux qui quittent un service ? Ou accueillir d'autres manières d'être, de faire, qui correspondent peut-être à ce que l'Esprit dit à l'Église ?
- Les appels du Pape St Jean-Paul II ouvrent des perspectives, avec des chantiers à mettre en œuvre. Comment se saisir de ces appels ? Les porter dans la prière pour s'ouvrir à l'Esprit Saint ? Les reprendre en conseil ?
- La communion demande aussi de rendre compte, afin que l'unité soit effective. Comment rendre compte, demander le regard des autres, accepter de relire, remercier pour la critique ?